



## Projet de procès-verbal

### Groupe de Travail 2 (MER CELTIQUE & Ouest de l'Écosse)

Gand | 02 juillet 2024

#### 1 Accueil et présentations

Le Vice-président a souhaité la bienvenue à tous les participants et a présenté les excuses du Président, qui n'a pas pu se joindre à eux aujourd'hui. Aucune autre excuse n'a été reçue. L'ordre du jour a été adopté.

Points d'action de la dernière réunion

1	En réponse à la demande de la DG Vitcheva lors de la dernière réunion Inter-CC en février 2024 et dans le prolongement de la réunion du GTE du CSTEP 23-15, le CC EOS devrait préparer un avis sur les mesures techniques en mer Celtique. Cet avis devrait également inclure une demande de réception des résultats de la campagne de collecte de données menée récemment par le Royaume-Uni.
	Fait, lettre envoyée le 3 mai - Réponse reçue le 24 juin disponible ici : <a href="https://www.nwwac.ie/publications/dg-mares-response-to-nwwac-advice-on-technical-measures-in-the-celtic-sea.4901.html">https://www.nwwac.ie/publications/dg-mares-response-to-nwwac-advice-on-technical-measures-in-the-celtic-sea.4901.html</a>
2	Un webinaire devrait être organisé par le CC EOS en juin 2024 concernant l'analyse scientifique du stock de cabillaud de la mer Celtique et l'impact du changement climatique, en invitant les scientifiques impliqués, les représentants des États Membres des EOS et la DG MARE.
	<a href="#">Webinaire qui s'est tenu le 12 juin - suivi au point 2 de l'ordre du jour</a>
3	Le GT continuera à suivre les travaux du BIM sur l'aiguillat et examinera le rapport final de la campagne en cours pour avis aux États Membres des EOS.
	<a href="#">Recommandation Commune reportée à 2025</a>
4	Les questions et préoccupations concernant les EMV seront soulevées avec la DG MARE lors de la réunion du ComEx du 20 mars.
	Fait. Autres discussions sur le sujet avec M. Donatella lors de la réunion du ComEx du 3 juillet. En outre, la DG MARE souhaite organiser d'autres discussions avec le CC qui seront programmées pour la prochaine réunion du GT en octobre.
5	Le GT continuera à suivre les travaux en cours sur la pêche à la langoustine dans le Banc de Porcupine. Aodh O'Donnell partagera le rapport de la première évaluation de 2023 et d'autres informations lorsqu'elles seront disponibles.
	<a href="#">Point 4 de l'ordre du jour</a>
6	Suivi de la reconstitution du merlan en mer Celtique (proposé et approuvé par le ComEx suite au dialogue avec la DG MARE)
	<a href="#">Abordé au point 2 de l'ordre du jour</a>



Emiel Brouckaert a pris note de la réponse de la Commission à l'avis du CC sur les mesures techniques en mer Celtique et du fait que ce sujet doit être maintenu à l'ordre du jour.

**ACTION** : Le Secrétariat tiendra les membres informés de l'organisation d'une session de mise à jour sur les EMV par la DG MARE. Cette session pourrait également être organisée dans le cadre de la prochaine réunion du GT2.

## 2 Avis du CIEM pour la mer Celtique et l'Ouest de l'Écosse - Joanne Morgan, vice-présidente de l'ACOM du CIEM

Le Président a souhaité la bienvenue à Joanne Morgan et a ajouté que des questions pourront être posées après la présentation de chaque stock.

Liste des acronymes

DLS	Stocks à données limitées
CHR	Taux de récolte constant (Constant Harvest Rate)
Rfb	Équation : $r$ = rapport de biomasse (tendance de l'enquête), $f$ = variable de pêche (données de longueur, cible), $b$ = sauvegarde de la biomasse
CAA	Capture selon l'âge (capture at age)
SAA	Inventaire selon l'âge (survey at age)
SR	Recrutement de stocks
B	Biomasse
BMSY (ou BRMD)	Biomasse au niveau du rendement maximal durable
XSA	Analyse étendue des survivants (Extended survivor analysis)
SAM	Modèle d'évaluation des stocks (stock assessment model)
SCAA	Modèle statistique de captures selon l'âge
SPiCT	Production excédentaire en temps continu
SS	Synthèse des stocks
SSB (ou BSR)	Biomasse du stock reproducteur
Blim	Point de référence limite pour la biomasse du stock reproducteur (BSR ou "SSB" en anglais)
Btrigger	Valeur de la biomasse du stock reproducteur (BSR ou "SSB" en anglais) qui déclenche (trigger) une action de gestion spécifique.
F	Taux instantané de mortalité par pêche
AAP	Évaluation de Aarts et Poos

- Guide sur le cadre et les principes consultatifs du CIEM ([lien](#))
- Liste des acronymes et de la terminologie du CIEM ([lien](#))
- Points de référence de la gestion des pêches du CIEM pour les stocks de catégorie 1 et 2 ([lien](#))



- Orientations techniques du CIEM concernant les règles de contrôle de l'exploitation et l'évaluation des stocks des catégories 2 et 3 ([lien](#))
- Points de référence du CIEM pour les stocks des catégories 3 et 4 ([lien](#))

Des liens vers toutes les orientations techniques du CIEM sont disponibles [ici](#).

**ACTION :** Les commentaires formulés à la suite de la présentation de l'avis du CIEM seront pris en compte dans la préparation de l'avis du CC sur les Possibilités de Pêche par le GD sur l'Obligation de Débarquement. Les membres sont invités à envoyer toute autre contribution par email avant la réunion de la GD du 24 juillet.

Mme Morgan a rappelé aux participants que le site Internet du CIEM n'est toujours pas totalement fonctionnel depuis la cyberattaque de la semaine dernière et que certaines des fiches d'avis peuvent présenter des problèmes éditoriaux mineurs. Cependant, il ne devrait pas y avoir de problèmes majeurs avec les avis et la bibliothèque du CIEM est entièrement accessible.

#### Baudroie dans les sous-zones 4 et 6 et les divisions 3a

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 30726t$  (+211%)
- Avis pour la baudroie rousse et la baudroie commune combinées
- Benchmark - déplacé de la catégorie 3 à la catégorie 1
- SS3 - en fonction de la longueur
- Indices nouveaux et révisés
- Synthèse des stocks

#### Baudroie rousse dans la sous-zone 7 et les divisions 8a-b et 8d

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 25317t$  (-1%)
- F est en baisse et inférieur au FRMD
- La BSR augmente depuis 2002 : au-dessus du Btrigger
- La biomasse exploitable (non = BSR) se stabilise en raison de la baisse du recrutement depuis 2020.
- Synthèse des stocks
- Le TAC combiné avec la baudroie commune pourrait conduire à une surexploitation de l'une ou l'autre espèce.

#### Baudroie commune

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 34983t$  (-1,5%)
- F diminue en dessous du FRMD
- BSR supérieure au RMD Btrigger
- Petite révision à la baisse de la BSR
- Synthèse des stocks structurée par âge et en fonction de la longueur
- Le TAC combiné avec la baudroie commune pourrait entraîner une surexploitation de l'une ou



l'autre espèce.

#### Cabillaud Nord 4, 6a, 7d, 20

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq$  19321t
- Sud, RMD : captures  $\leq$  3074t (-22%)
- Benchmark en 2023
- SAM multi-stocks
- Inférieur à Btrigger,
- F supérieur au FRMD
- BSR retro
- Nord-Ouest, avis de précaution pour 2025 : captures  $\leq$  12158t (-10,1%)
- Benchmark en 2023
- F supérieur au FRMD
- BSR supérieur au seuil de déclenchement
- Diminution de la taille du stock, baisse du recrutement, baisse de F (ajusté en raison de l'état du stock du sud).
- SAM multi-stocks
- Avis de captures pour 2025, par précaution : captures  $\leq$  4089 t (-22 %)
- Benchmark 2023
- SAM multi-stocks
- F supérieur au FRMD
- BSR supérieur au seuil de déclenchement
- Diminution de la taille du stock, baisse du recrutement, baisse de la F (ajustée en fonction de l'état du stock du sud)

#### Cabillaud 7e-k

- Avis pour 2025, RMD : captures = 0 t (pas de changement)
- F supérieur au FRMD
- BSR inférieure à Blim
- Recrutement faible
- Le scénario "pas de capture" ramène le stock au-dessus de Blim
- Certaine tendance à surestimer la BSR et le recrutement.
- Capturé dans une pêche mixte avec l'églefin et le merlan.
- Le stock comprend le sud de la division 7a (rectangles 33E2-33E3).
- Évaluation SAM

Le Président a fait remarquer que des liens pouvaient être établis entre les discussions du webinaire et cet avis. Il a ajouté que le rapport du webinaire serait bientôt disponible et a invité tous les participants à examiner le document au cours de l'été. Il a mentionné les recherches présentées, qui peuvent sembler compliquées mais qui fournissent de nombreux éléments pouvant être utilisés en matière de gestion. Il a notamment fait référence à la recherche norvégienne sur la reproduction et



l'augmentation de la température de l'eau. En examinant l'avis du CIEM, il s'est demandé si la reconstitution de ce stock était réellement possible et si le CC pouvait éventuellement formuler une demande à la Commission en s'appuyant sur les résultats du webinaire et sur l'avis le plus récent du CIEM.

**ACTION :** Le Secrétariat diffusera le rapport du webinaire du 12 juin consacré au cabillaud et au changement climatique. Les membres sont invités à faire part au Secrétariat de leurs commentaires/suggestions sur les actions à mettre en œuvre pour donner suite à cette réunion.

Patrick Murphy a rappelé la présentation faite la veille concernant la migration du cabillaud et s'est demandé s'il existe d'autres zones où les températures de la mer sont plus élevées et où le cabillaud reste pour se reproduire, de sorte que de tels stocks pourraient éventuellement être introduits dans d'autres zones.

Mme Morgan a émis des doutes quant au fait que le cabillaud se reproduise dans des zones où les températures sont plus élevées et a évoqué des recherches portant sur les œufs et les larves, qui ont démontré que ces derniers ne survivent pas à des températures plus élevées. Elle a donné des précisions sur un autre projet de recherche qui a révélé que le cabillaud faisait preuve d'une grande capacité d'adaptation dans son comportement et qu'il pouvait évoluer rapidement, par exemple en cas de forte sélection directionnelle. Dans ce cas, cela pourrait signifier qu'ils pourraient évoluer pour s'adapter à ces températures où les œufs survivent aux températures plus élevées, mais on ignore si les poissons ont la capacité de le faire. Les études actuelles ne semblent pas aller dans ce sens. Elle a ajouté que des mesures détaillées de la température de l'eau sont nécessaires car les cabillauds montent pour frayer et les œufs flottent dans une couche de salinité spécifique.

Jonathan White est d'accord pour dire que 12 degrés semblent être le seuil reconnu pour la survie des œufs de cabillaud.

#### Églefin 4, 6a et subdivision 20

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 112\,435t$  (-25%)
- F inférieur au FRMD
- BSR supérieure au RMD Btrigger
- Diminution du point de référence FRMD avec une nouvelle mortalité naturelle
- Modèle SAM

#### Églefin dans la zone Rockall (6b)

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 31565t$  (+674%)
- Catégorie de benchmark 3 à 1
- SAM
- F inférieur au FRMD
- BSR supérieur à Btrigger
- Échantillonnage des captures peu abondant

#### Églefin 7b-k



- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 4644t$  (-44%)
- $F < FRMD$
- BSR en baisse : supérieure au RMD Btrigger
- Recrutement faible : si cela se poursuit, le stock diminuera fortement.
- Diminution de l'avis : diminution de la taille du stock, faible recrutement et révision à la hausse de F (rétrospective)
- Évaluation SAM

#### Merlu - stock du nord 3a, 4, 6, 7, 8abd

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 52446t$  (-28%)
- F inférieur au FRMD
- BSR supérieure au RMD Btrigger
- Recrutement inférieur aux estimations
- Rétrospective dans la BSR
- Aucune étude ne couvre l'ensemble de la distribution du stock
- La zone de stock ne correspond pas aux zones des TAC
- Synthèse du stock basée sur la longueur, répartie par sexe

#### Cardine 4a et 6a

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 7550t$  (-4,4%)
- F inférieur au FRMD
- Taille du stock supérieure au RMD Btrigger
- Diminution de la taille du stock
- Prises accessoires dans la pêche au chalut démersal mixte dans les zones 6a et 4a
- Avis pour 2 espèces : Cardine franche et Cardine quatre taches combinées
- Cardine à quatre taches négligeable en termes de captures
- Modèle de production bayésien conçu spécifiquement pour ce stock

#### Cardine dans la zone Rockall 6b

- Avis pour 2024, RMD : captures  $\leq 1115t$  (+3%)
- Avis publié à l'automne 2023
- Nouvel avis à l'automne 2024

#### Cardine 7b-k, 8abd

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 21144$  (-9,3 %)
- F inférieur au FRMD
- RMD BSR Btrigger
- Taille du stock et recrutement revus à la baisse par rapport à l'année dernière (rétrospective)
- Révision des points de référence - correction d'une erreur dans les données saisies
- Modèle statistique de capture selon l'âge (A4A)

#### Plie en 7h-k



- Avis pour 2025 et 2026, RMD : captures  $\leq 130$  t (-1,4%)
- Stock à données limitées de catégorie 3
- Variable F inférieur à la variable FRMD
- Indice de biomasse : supérieur à ltrigger
- Indice de biomasse en baisse
- Règle rfb, clause de stabilité non appliquée

#### Plie en 7f, g

- Avis de captures pour 2025 et 2026  $\leq 114$ t (-72%)
- Pression de pêche supérieure à la variable FRMD
- Taille du stock inférieure au seuil de déclenchement
- Baisse de la taille du stock
- Sauvegarde de la biomasse en dessous du seuil de déclenchement
- Capture dans une pêche mixte avec la sole - rejets élevés
- Règle rfb

#### Lieu jaune en 6 et 7

- Avis pour 2025, RMD : 0 capture (pas de changement)
- Les débarquements ont diminué depuis la fin des années 1980
- Les captures de la pêche récréative sont inconnues, mais estimées importantes.
- F supérieur au FRMD
- Taille du stock très faible, inférieure à Blim
- Beaucoup de travail pour améliorer l'évaluation - benchmark prévu pour 2024/2025
- Évaluation SPiCT

#### Lieu noir 4,6,3a

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 79071$ t (+7%)
- F supérieur au FRMD
- BSR supérieure au RMD Btrigger
- Benchmarké en 2024
- Toujours le modèle SAM, mais des changements ont été apportés au modèle, les indices d'enquête et les données biologiques ont été améliorés.
- Recrutement 23% des captures prévues
- En 2024, le quota dans la zone 6 représente 9,4 % (6939 t) du TAC pour le stock.

#### Sole en 7f, g

- Avis 2025, RMD : captures  $\leq 1149$ t (-9,3%)
- F supérieur au FRMD
- BSR supérieur au RMD Btrigger
- Diminution de l'avis : révision à la baisse de la taille du stock (rétrospective)
- Échantillonnage des rejets incomplet mais impact minime
- Évaluation SAM



### Merlan en 6a

- Avis pour 2025, RMD : captures  $\leq 5116$  t (+32%)
- Captures faibles depuis le début des années 2000
- F inférieur au FRMD
- BSR à peine inférieure au RMD Btrigger
- Augmentation du recrutement entraînant une augmentation de la biomasse exploitable
- Évaluation SAM
- Le TAC inclut la division 6b pour laquelle l'avis est donné séparément. Le CIEM recommande donc que la zone du TAC corresponde à la zone d'évaluation.

### Merlan en 6b

- Avis pour 2025, 2026, 2027, précaution : captures  $\leq 6$ t (-20%)
- Seules les données relatives aux débarquements sont disponibles
- Captures : 49 t en 2023
- Incertitude quant à l'exactitude des débarquements historiques
- Rejets incertains
- Application de la marge de précaution

### Merlan 7b-c et 7e-k

- Avis pour 2025, RMD : 0 capture
- F inférieur au FRMD
- Le scénario "pas de capture" amène la BSR au-dessus de BLIM avec une probabilité de 50 %.
- Recrutement entrant faible
- Tendance à la surestimation de la BSR et à la sous-estimation de F
- Évaluation SAM
- L'évaluation et l'avis concernent les divisions 7b-k, y compris les rectangles 33E2.
- Pêché dans le cadre d'un TAC commun avec le merlan dans la division 7.d.
- Le CIEM recommande que la zone du TAC corresponde à la zone d'évaluation.

### Grande argentine 5b, 6a

- Avis pour 2025, RMD :  $\leq 18966$ t (+7%)
- F inférieur au FRMD
- BSR supérieure au RMD Btrigger
- Les prévisions supposent le même dépassement du TAC depuis 2010.
- Évaluation SAM
- Les mesures de gestion sont fixées indépendamment par les Îles Féroé dans la zone 5b et par EY et le Royaume-Uni pour les sous-zones 5-7. Depuis 2016, la somme des quotas unilatéraux a dépassé les captures recommandées, sauf en 2022 et 2023.

### Sabre noir

- Avis pour 2025, précaution : captures  $\leq 4214$ t (pas de changement).





- Impossible d'évaluer le statut
- Reconduction de l'avis précédent
- Séries d'effort précédemment utilisées mais considérées comme non fiables - baisse de la pêche ciblée
- Le stock semble stable - fréquences de longueur stables dans les pêches françaises, tendances d'abondance stables.
- Benchmark prévu

#### Béryx commun 1-10, 12 et 14

- Avis pour 2025 et 2026, précaution : débarquements  $\leq 179t$  (pas de changement).
- Deux espèces de Béryx, la plupart des captures dans la ZEE des Açores et dans la dorsale médio-atlantique.
- Impossible d'évaluer l'état des stocks
- Marge de précaution appliquée pour la dernière fois en 2022 ; elle ne sera donc pas appliquée à nouveau.

#### Lingue bleue 6-7 et 5b et 12

- Avis pour 2025 et 2026, RMD : captures  $\leq 11197t$  et  $\leq 11170t$  (+2%)
- Pression de pêche inférieure au FRMD
- Stock reproducteur supérieur au RMD Btrigger
- Avis appliqué uniquement aux zones 5b, 6, 7 et 12b (ajout de la zone de stock révisée 12b)
- Pas d'avis pour les zones 12a et 12c
- Courbes de capture pluriannuelles

#### Grenadier de roche 6 et 7, 5b et 12b

- Avis de 2025 et 2026, précaution : captures  $\leq 2542t$  (-20%)
- Débarquements (2023) = 32 t
- Impossible d'évaluer le statut
- Interdiction de la pêche au moyen de chaluts de fond dans les eaux de l'UE d'une profondeur supérieure à 800 m
- Moins d'activité de pêche
- Marge de précaution non appliquée en 2022, appliquée cette fois-ci

#### Mostelle de fond 1-10, 12, 14

- Avis pour 2025 et 2026, précaution : captures  $\leq 573t$ , débarquements 435t (-30%).
- Règle Rfb
- L'indice a augmenté mais l'avis est moindre en raison du changement de méthode.
- Application de la clause de stabilité car la modification de l'avis serait supérieure à -30%.

#### Daurade rose dans les sous-zones 6-8

- Avis pour 2025 et 2026, précaution : 0 captures (pas de changement)



- Impossible d'évaluer le statut
- Aucune information indiquant clairement le niveau d'exploitation

#### Brosme 6b

- Avis pour 2025 et 2026, précaution : captures  $\leq 224t$  (pas de changement)
- Stock de catégorie 5
- Marge de précaution non appliquée (dernière application en 2022)
- Pas de pêche dirigée
- Captures en 2023 : 32 t

#### Langoustine

- Avis pour 2025 publié à l'automne
- Correction publiée en mai 2024 pour le Banc de Porcupine

Le Président a remercié Mme Morgan pour sa présentation et a ouvert la séance de questions.

Franck Le Barzic a exprimé son inquiétude concernant l'exploitation en mer Celtique en relation avec l'avis de captures nulles pour certains stocks ou la diminution des avis, par exemple pour l'églefin. Il a demandé des précisions sur le taux de mortalité, estimant qu'il n'a pas d'impact sur la tendance de la biomasse et que l'ajustement de la variable est donc éloigné des attentes des pêcheurs. Il a souhaité savoir quelle était la part de la capturabilité dans F et la part de l'effort de pêche, et si la diminution du nombre de navires au cours des deux dernières années était prise en compte. Il s'est interrogé sur la possibilité d'identifier les paramètres influençant la population de merlan en mer Celtique qui ont un impact sur le stock, un travail similaire à celui effectué pour le cabillaud, par exemple en ce qui concerne les changements de température.

Mme Morgan a précisé que F est dérivé de la quantité de capture prélevée sur la quantité de biomasse. En ce qui concerne les modèles de production, elle a précisé que ceux-ci ne disposent que d'un indice de biomasse qui n'est pas réparti en fonction de la longueur ou de l'âge, ce qui fait de F un simple rapport entre les captures et la biomasse. Elle a déclaré que cela est également vrai pour les modèles plus complexes, mais dans ce cas, le ratio fait l'objet d'une estimation pour chaque âge. Ainsi, s'agissant d'un stock comportant plusieurs âges, F sera toujours indiqué pour le groupe d'âge spécifique. Les captures déterminent F dans tous les modèles, et si la sélectivité des navires change, par exemple dans les modèles structurés par âge, cela se reflétera dans les captures selon l'âge puisque le nombre de poissons de chaque âge dans les captures changera également. Cela se traduirait dans le modèle d'évaluation par la distribution des nombres de captures et des poids de captures selon l'âge. Une diminution du nombre de navires ou de l'effort de pêche serait reflétée dans le modèle si cela entraînait une diminution de la capture ou si l'un des indices du modèle était une prise par unité d'effort ou un indice similaire.

En ce qui concerne le merlan, elle a ajouté qu'il n'y avait pas de paramètres connus affectant le stock. Le recrutement est plus faible, de même que la BSR, ce qui pourrait jouer un rôle, mais elle n'est pas certaine que la productivité des stocks ait changé ou que cette question soit à l'étude. Elle a déclaré que chaque espèce a sa propre tolérance à la température et que ce qui peut être important pour une espèce peut ne pas l'être pour une autre.



M. Murphy a fait part de son inquiétude concernant les réductions d'avis et a estimé qu'elles n'étaient pas pleinement comprises. Il a demandé des précisions sur la formulation des avis, étant donné que les stocks ne semblent pas se reconstituer malgré la mise en œuvre de mesures techniques par les pêcheurs en mer et le respect des avis. Il a cité l'exemple spécifique du merlu pour lequel l'avis a été réduit de 140 000 tonnes auparavant à 50 000 tonnes en l'espace de quelques années seulement, ce qui a entraîné une diminution du nombre de bateaux pouvant pêcher ce stock. Il a mentionné les évolutions dues au changement climatique et a ajouté que les modifications des zones de pêche n'étaient pas incluses dans le modèle, ce qui devrait peut-être être le cas. Il a appelé à des avis appropriés pour aider à la reconstitution des stocks et au soutien de mesures temporaires afin que les navires puissent rester en activité dans le secteur.

Le Président a remercié M. Murphy pour son intervention et s'est dit d'accord avec les préoccupations concernant l'avis sur le merlu. Il a fait remarquer qu'avec le changement climatique, les espèces boréales ne semblent pas trouver les bonnes conditions.

Dominic Riha a commenté l'avis pour le cabillaud dans les zones 6a et 7d où, l'année dernière, pour la première fois, il y a eu un avis de captures pour le cabillaud de la zone 6a alors qu'il n'y avait eu aucun avis de captures au cours des 15 à 20 années précédentes. Il a fait référence au travail scientifique réalisé sur l'identification des sous-stocks, y compris le travail sur la génétique. Il a ajouté que ce TAC était plus bas que lorsque l'avis de TAC nul avait été donné. L'avis est en fait plus bas aujourd'hui que lorsqu'il n'y avait pas d'avis de captures, en raison du cabillaud 7d. Il a expliqué que F est inférieur au FRMD, que la biomasse du stock augmente, mais que les pêcheurs se retrouvent à nouveau avec moins de cabillauds. Du point de vue de la pêche, un avis de captures nul serait plus bénéfique ici, car il serait plus facile à gérer en mer. Il estime qu'il est étrange de réduire le TAC de cabillaud pour le cabillaud de la zone 6a à cause du cabillaud de la Manche, car les mélanges seraient extrêmement faibles. En ce qui concerne les stocks de merlan, il a souligné le fait qu'ils sont classés en deux stocks, l'un faisant l'objet d'un avis de captures nulles et l'autre d'un avis renforcé. Selon lui, cela dénote un manque de cohérence. En ce qui concerne l'églefin en 4 et 6a, il a demandé des précisions sur le changement mentionné de la mortalité naturelle et s'est demandé sur quoi il se basait. En ce qui concerne la plie (points 7f et 7g), il a demandé si la capacité de survie des rejets était incluse dans l'évaluation des stocks. En ce qui concerne le lieu jaune, il estime que l'avis de captures nulles crée une situation de "choke" pour chaque stock dans les pêches démersales mixtes de la mer Celtique et de l'Ouest de l'Écosse. Il a ajouté que, dans le cadre de l'avis, le CIEM recommande de travailler à l'amélioration de l'évaluation. *"Est-il donc judicieux d'émettre cet avis au départ ?"*

Le Président a estimé que l'impact de l'avis sur le lieu jaune est très grave et que les pêcheurs ont déjà souffert de cet avis cette année. Il a ajouté que même en comparaison avec la recommandation donnée l'année dernière, il y avait une différence entre ce que la Commission envisageait et la façon dont les résultats du benchmark ont été utilisés. L'avis mentionne en fait que l'indice utilisé pour cette évaluation ne couvre pas certaines des zones de prédilection du lieu jaune. Il a reconnu que des améliorations devaient être apportées à l'avis et que celles-ci semblaient en cours. Toutefois, il estime que l'avis de captures nulles a été une surprise.

José Beltran estime que, dans l'ensemble, les avis du CIEM suivent une tendance négative et que seuls quelques stocks restent dans une situation similaire à celle de l'année précédente. En ce qui concerne le merlu du nord, il estime que la situation est incertaine pour ce stock et que les tendances pour cette espèce ont changé. Il a évoqué les zones EMV où les navires ne peuvent pas pêcher, ce qui les



oblige à se déplacer vers d'autres zones, et il s'est demandé quelle était l'évaluation spécifique de cette espèce, si des données sur les captures étaient collectées auprès des navires. *"Quel est le critère le plus important ?"*

Mme Morgan a répondu aux questions soulevées concernant le merlu en indiquant que les déplacements des navires sont acceptables dans le cadre d'un modèle d'évaluation tant que la population est couverte de manière adéquate par une enquête. Dans certains modèles, des hypothèses peuvent être incluses en ce qui concerne la sélectivité, ce qui peut entraîner des problèmes. La synthèse des stocks utilisée pour le merlu est assez souple et ne devrait donc pas poser de problème. Un bon échantillonnage des captures selon l'âge et de bonnes enquêtes permettront d'obtenir des résultats d'évaluation appropriés. L'avis de captures est basé sur le stock total, et pas seulement sur les femelles reproductrices, et le modèle est exécuté sur l'ensemble du stock. *"Les mâles et les femelles sont séparés dans l'échantillonnage."* Si la BSR devait devenir inférieure à un certain seuil de déclenchement, F serait ajusté sur la seule base de la BSR du stock de femelles. Elle a ajouté que les captures commerciales sont incluses dans l'évaluation et qu'il existe cinq enquêtes : l'enquête française sur le chalut de fond de l'Atlantique Sud, l'enquête espagnole sur le chalut de fond du Porcupine, l'enquête irlandaise sur les poissons de fond, l'enquête irlandaise sur la baudroie et la cardine, et l'enquête française dans le golfe de Gascogne. Elle a estimé que, compte tenu de toutes ces enquêtes, la zone est considérée comme bien couverte. La maturité n'est pas modifiée et la mortalité naturelle incluse dans le modèle dépend à la fois du sexe et de l'âge. Elle n'a pas été en mesure de dire lequel de ces éléments serait le plus important, mais elle a estimé que les captures commerciales représentaient un poids important, alors que la relation entre les indices des études et la taille totale de la population est généralement inconnue en l'absence de captures commerciales.

Le Président a estimé qu'il fallait également tenir compte de l'aspect spatial. En ce qui concerne la distribution du merlu du nord, il a estimé que des tendances différentes pouvaient être observées entre les différentes zones.

M. Murphy a expliqué qu'avec les observateurs à bord, ils ont vu des poissons juvéniles capturés avec un maillage différent dans des zones spécifiques alors que la pêche propre du merlu se trouve dans une zone différente. Il a estimé qu'une collaboration plus étroite était nécessaire entre les pêcheurs et les scientifiques pour obtenir des données correctes. Il a ajouté que *"le fait qu'il y ait moins de bateaux a également une incidence sur ce que seraient les données antérieures. Le modèle devrait être modifié"*. M. Murphy a estimé que le modèle ne reflète pas la réalité observée sur le terrain, ce qui rendrait difficile la mise en place de nouvelles mesures techniques.

Mme Morgan a reconnu qu'il s'agissait d'un stock réparti très largement, de sorte que des tendances différentes peuvent naturellement être observées et doivent être prises en compte en fonction du mélange. Elle n'est pas sûre des connaissances relatives à ce stock en matière de mélange.

Mme Morgan a indiqué qu'un certain nombre de stocks obtiennent leurs estimations de mortalité naturelle auprès du groupe de travail du CIEM sur l'évaluation multi-espèces, y compris l'églefin dans les zones 4 et 6a. Les données recueillies ici conduisent à une estimation de la mortalité qui peut être divisée en mortalité par pêche et en mortalité naturelle. Les données ne sont mises à jour que par intervalles de quelques années, après quoi les résultats sont transmis aux groupes d'évaluation des espèces individuelles. C'est ce qui a été fait cette année et, dans le cas de l'églefin, l'effet produit sur les points de référence de la mortalité par pêche a été de diminuer le FRMD. Pour calculer le FRMD,



des prévisions sont établies pour un certain nombre d'années jusqu'à ce que la population atteigne l'équilibre, c'est-à-dire que la structure d'âge et la taille de la population ne changent pas. Ensuite, les captures sont calculées pour une série de F. Le F qui donne le rendement maximal durable est le FRMD. Cela aurait été fait avec la nouvelle estimation de la mortalité.

En ce qui concerne la plie en 7f,g, elle a déclaré que la capacité de survie n'est pas incluse et que le CIEM travaille à l'élaboration d'une feuille de route sur la capacité de survie afin d'établir comment inclure ces estimations dans les évaluations. L'un des prochains benchmarks inclut la plie, de sorte que la capacité de survie des rejets sera mise à jour, ce qui devrait permettre d'améliorer la cohérence de ces estimations.

En ce qui concerne le lieu jaune, elle a déclaré que beaucoup de travail avait été fait pour améliorer l'évaluation. Il s'agit d'un stock de catégorie 2 utilisant un modèle d'évaluation de la production. Des travaux sont en cours sur l'identification des stocks et la pêche récréative. Un modèle structuré par âge est également en cours d'élaboration.

Elle a fait remarquer que les évaluations dépendent en grande partie des informations disponibles sur les stocks, mais que les données peuvent manquer sur les connexions entre les différents stocks, par exemple le merlan. Si les informations sont suffisantes, elles peuvent être incorporées dans le modèle afin que la taille de la population soit prise en compte. Le CIEM s'efforce de mieux intégrer les informations des parties prenantes dans les évaluations, ce que l'ACOM continue de suivre. Elle a ajouté que le dernier atelier en la matière ([WKSTIMP](#)) a produit de nombreuses recommandations.

Le Président a conclu qu'il peut être très frustrant pour les pêcheurs de démontrer les changements qui ont eu lieu mais de ne pas les voir reflétés dans les avis.

M. Beltran a déclaré qu'en ce qui concerne le merlu, l'avis habituel sur les TAC a été donné et qu'une tendance à la hausse peut être observée dans le recrutement. Toutefois, il a estimé qu'un aspect intéressant est la population et la différenciation entre les mâles, les femelles et les juvéniles. Il s'est demandé ce qui était le plus important, la protection des femelles ou celle des juvéniles. Il a estimé qu'il pourrait être nécessaire d'adopter différentes mesures de gestion pour protéger le stock, qu'il s'agisse des juvéniles ou du stock reproducteur.

Le Président a estimé qu'il s'agissait d'une question récurrente et qu'il n'était pas certain qu'une réponse puisse être apportée. Il a fait remarquer que cette question était liée aux stratégies de gestion en place. Il a estimé que sur une longue période au niveau de l'UE, l'objectif était de réduire les captures de juvéniles afin qu'ils puissent atteindre la taille minimale pour la reproduction et que, dans le même temps, les espèces adultes de grande taille puissent également être protégées. Il a convenu que ces questions importantes devraient être examinées plus en détail, en particulier en ce qui concerne le merlu.

Mme Morgan a reconnu que le cadre du CIEM est basé sur la biomasse du stock reproducteur, cependant, si quelque chose arrive aux juvéniles, il se peut qu'il n'y ait pas d'adultes.

Le Président a déclaré que le GT maintiendrait ce sujet à l'ordre du jour car il s'agit d'un stock important et qu'il est également lié aux travaux du CSTEP.



**ACTION :** Le GT devrait continuer à aborder la gestion du stock nord de merlu en tant que sujet prioritaire.

### **3 Enquête sur la langoustine (unité fonctionnelle 16) - Mise à jour / résultats - Jonathan White, Marine Institute**

John Lynch a présenté le contexte dans lequel s'inscrivent ces travaux. Une enquête (programme d'échantillonnage estival renforcé, échantillonnage et collecte de données sur les captures commerciales) a été réalisée en 2023 qui sera répétée en 2024 mais avec une structure légèrement différente. Le Marine Institute analysera les données collectées par les navires.

Jonathan White a présenté la zone d'étude UF16 avant de résumer l'historique de la gestion sur la base de l'avis du CIEM. Il a souligné qu'il y a un déclin au niveau du poids moyen et qu'il y a une variation de la taille sur le terrain ainsi que dans la proportion de mâles par rapport aux femelles. Pour protéger la reproduction, la pression de pêche doit être revue ainsi que la proportion de femelles. Une fermeture estivale a été mise en place pour protéger le stock lorsque les femelles sont les plus nombreuses, ce qui signifie qu'il n'y a pas eu d'échantillonnage.

Le programme d'échantillonnage estival renforcé a été proposé par le secteur et aide à comprendre la dynamique du stock.

Alors que l'abondance augmente, la taille générale diminue. Cela ne se limite pas au poids global, mais le changement peut être observé entre les mâles et les femelles, ces dernières semblant montrer une augmentation.

M. White a évoqué la mise en œuvre de la gestion et la différence entre les mesures mensuelles et annuelles. Il a ajouté que les observations sont nécessaires pour comprendre le changement et que l'échantillonnage doit être maintenu.

Le Président a remercié M. White et a ouvert la séance de questions.

M. Murphy a demandé si les langoustines étaient territoriales et si, lorsque de grandes quantités sont capturées, cela laisse de la place pour les espèces plus petites qui, autrement, pourraient être mangées au stade larvaire.

M. White a expliqué que les premiers stocks sont planctoniques et que la structure des stocks est déterminée par l'UF. Il a ajouté que s'ils atterrissent sur un sol habitable, ils s'installeront et se nourriront à partir de leurs terriers. Il a estimé qu'une zone ayant fait l'objet d'une pêche intensive permettrait aux juvéniles de s'installer et que si on les laissait grandir, ils atteindraient une taille plus importante, mais que si la pêche était à nouveau rapide, des individus plus petits seraient capturés.

Le Président a estimé que des mesures de gestion très complexes semblaient nécessaires pour protéger le stock.

M. Murphy a demandé si les femelles étaient plus susceptibles de se nourrir en été afin de se maintenir en vie pendant la saison de frai.



M. White n'est pas sûr que ce soit le cas.

Le Président a estimé que ce sujet pourrait être inscrit à l'un des prochains ordres du jour, une fois que les résultats seront disponibles.

**ACTION :** Des mises à jour sur les travaux en cours concernant la pêche à la langoustine dans le Banc de Porcupine sont attendues lors de la prochaine réunion du GT2 en mars 2025.

#### 4 Résumé des actions convenues et des décisions prises par le Président

1	Le Secrétariat tiendra les membres informés de l'organisation d'une session de mise à jour sur les EMV par la DG MARE. Cette session pourrait également être organisée dans le cadre de la prochaine réunion du GT2.
2	Les commentaires formulés à la suite de la présentation de l'avis du CIEM seront pris en compte dans la préparation de l'avis du CC sur les Possibilités de Pêche par le GD sur l'Obligation de Débarquement. Les membres sont invités à envoyer toute autre contribution par email avant la réunion de la GD du 24 juillet.
3	Le Secrétariat diffusera le rapport du webinaire du 12 juin consacré au cabillaud et au changement climatique. Les membres sont invités à faire part au Secrétariat de leurs commentaires/suggestions sur les actions à mettre en œuvre pour donner suite à cette réunion.
4	Le GT devrait continuer à aborder la gestion du stock nord de merlu en tant que sujet prioritaire.
5	Des mises à jour sur les travaux en cours concernant la pêche à la langoustine dans le Banc de Porcupine sont attendues lors de la prochaine réunion du GT2 en mars 2025.

#### Participants

Membres du CC EOS	
José Beltran	OPP-7 Burela
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Gérald Hussenot Desenonges	Blue Fish
Franck Le Barzic	COBRENORD
John Lynch	ISEFPO
Patrick Murphy	ISWFPO
Aodh O'Donnel	IFPO
Philippe Perrot	CRPMEM Bretagne
Alexandra Philippe	EBCD
Irene Prieto	OPPF4
Erwan Quemeneur	CDPMEM 29
Dominic Rihan	KFO



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Jean-Marie Robert	Pêcheurs de Bretagne
Pauline Stephan	CNPMEM
Arthur Yon	FROM Nord
<b>Experts et Observateurs</b>	
Kylie Kronal	Department of Agriculture and Fisheries
Joanne Morgan	ICES
Dirk van Guyze	Department of Agriculture and Fisheries
<b>Secrétariat du CC EOS</b>	
Mo Mathies	Executive Secretary
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary

DRAFT